



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL PORTUAIRE
EN DATE DU 28 NOVEMBRE 2022
ET DU CLUPP DU 05 DECEMBRE 2022

Étaient présents au Conseil Portuaire :

Les membres titulaires du conseil portuaire :

- Christian BOENNEC
- Jean-Jacques GOURLAOUEN
- Michel LABIDURIE
- Michel LODEHO
- Clet BARGAIN
- Claude LE GARREC
- Franck DELUCE
- Éric BARIOU

Les élus :

- Jean-Marc BREN, Adjoint

Personnel Communal :

- Audrey MOULLEC, Responsable des ports de Kérity, Port de Bouc et Saint Pierre
- Gwénaél PERDRIEL, Responsable des Services Techniques

Sont excusés :

- Gwenola LE TROADEC, Maire
- Yohan MADEC, Directeur Général des Services
- Nathalie TANNEAU, Représentante du Conseil Général

Introduction Conseil Portuaire le 28/11/2022 :

Monsieur BREN introduit la séance en remerciant chaque membre du conseil portuaire d'être présent et poursuit en présentant le rapport d'activité de 2022, ainsi que les projets de l'année à venir. Epaulé par Madame MOULLEC et Monsieur PERDRIEL qui interviennent pour apporter les précisions demandées.

Introduction CLUPP le 05/12/2022 :

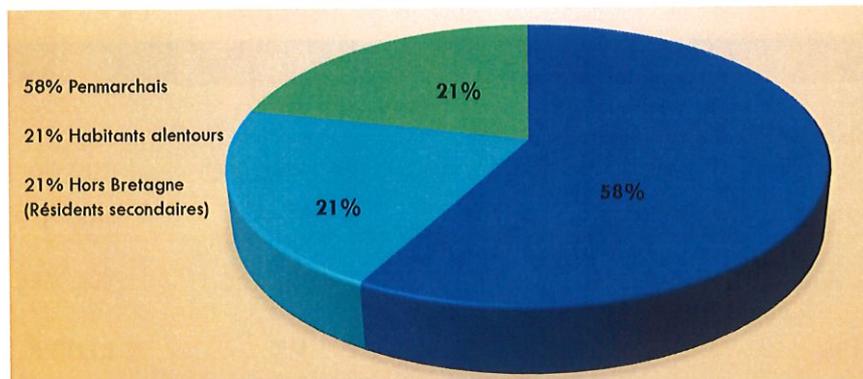
Monsieur BREN introduit la séance en remerciant chaque usager des ports communaux d'être présents et invite chacun à participer afin de faire connaître ses idées et apporter des réponses aux éventuelles interrogations. Madame MOULLEC prend le relais, et présente le rapport d'activité 2022 ainsi que les projets à venir.

Etat des mouillages:

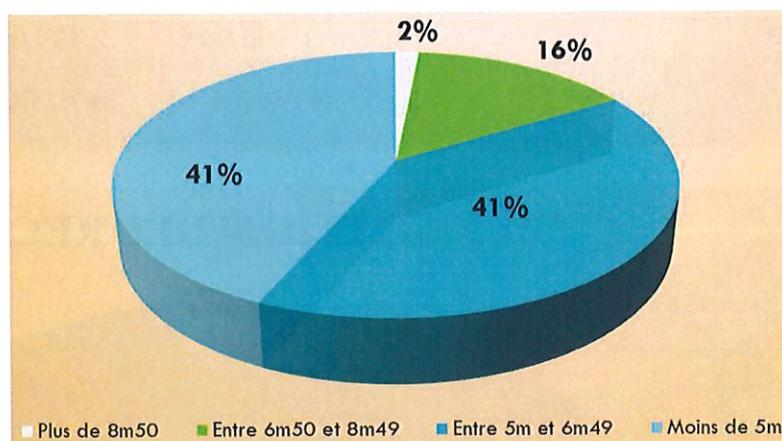
Nombre de Mouillages	2020	2021	2022
203 Bouées communales depuis 2022 – redevance annuelle	179	183	201
Location mensuelles et journalières	13	13	10
Port Kéridy - mouillages propriétaires	27	20	0
Zone Ouest <u>Kéridy</u>		4	8
La Poire (10 emplacements)	0	6	8
Port de Bouc	64	65	71
Saint Pierre	37	40	36
Descentes de cales (vente de macarons)	66	97	111

- ✓ Saint Pierre : 5 départs, 1 nouvel adhérent
- ✓ Port de Bouc, 3 départs, 9 nouveaux adhérents
- ✓ Port de Kéridy : 100% bouées communales depuis cette année.
- ✓ 34 nouveaux locataires ont pu accéder à la location de bouée (14 départs, 16 nouvelles bouées installées et 4 non-louées les années passées). Auparavant, nous gardions 4 bouées pour la location mensuelle en saison, mais cette année nous avons expérimenté « la gestion dynamique des bouées » c'est-à-dire que nous avons reloué des bouées attribuées avec la permission des locataires annuels absents. En échange d'une remise de 10% sur leur facture de l'année prochaine.
- ✓ Partie Ouest de Kéridy (devant les restaurants) : 4 nouveaux adhérents

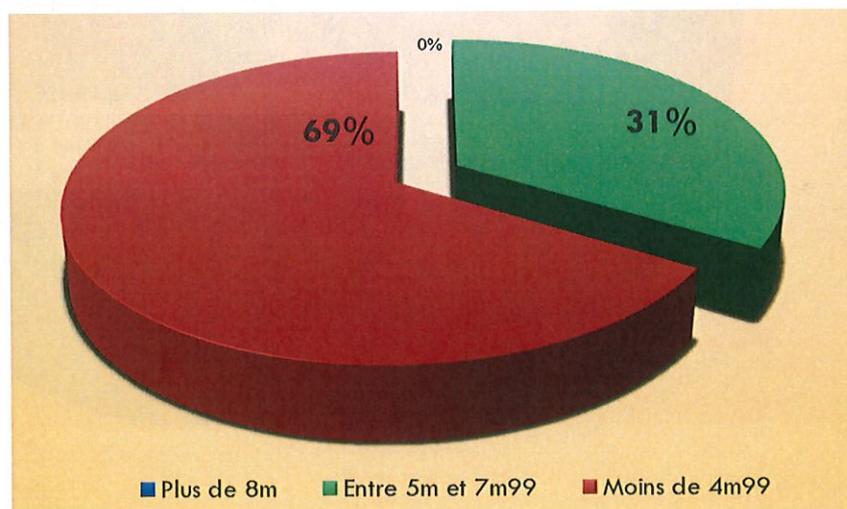
Lieu de résidence des locataires de bouées et des utilisateurs de mouillages propriétaires :



Taille des navires sur bouées :

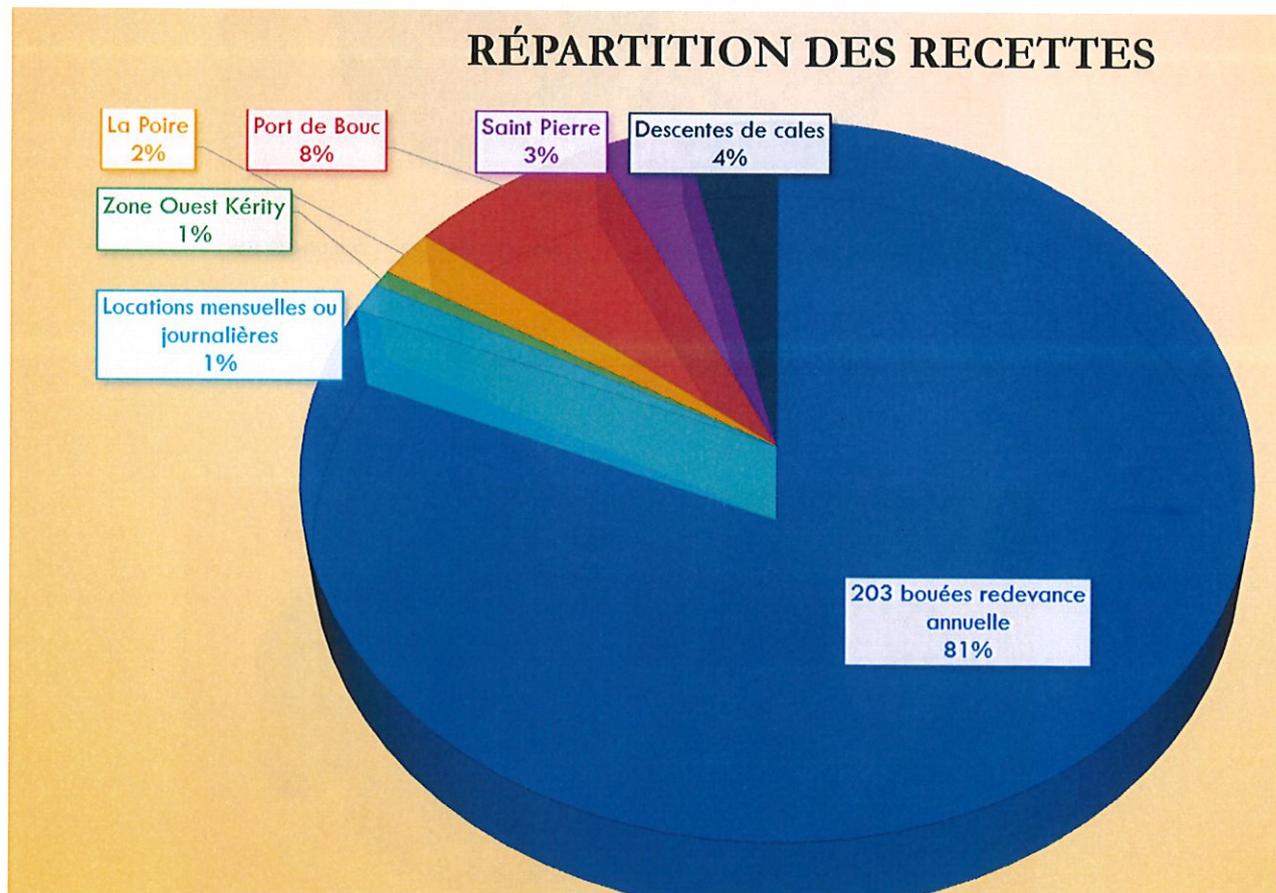


Taille des navires sur mouillages propriétaires :



Répartition des recettes :

Recettes	2020	2021	2022
203 bouées communales – redevance annuelle	39 110,00 €	44 837,00 €	51 063,50
Locations mensuelles ou journalières	1 347,00 €	2 223,00 €	840,00€
Port Kérity - mouillages propriétaires	1 602,00 €	1 743,00 €	0,00€
Zone Ouest Kérity	0 €	240,00 €	454,00€
La Poire	0 €	1 084,00 €	1 344,00€
Port de Bouc	3 840,00 €	4 503,00 €	4 680,00€
Saint Pierre	1 872,00 €	2 346,00 €	2 100,00€
Descentes de cales	1 906,00 €	2 439,00 €	2 263,00€
Total (TTC)	49 677,00 €	59 415,00 €	60 854,50



Evolution des ventes de macarons 2020-2022 :

Macarons	2020	2021	2022
Annuel	17	18	11
Estival	8	14	14
Mensuel	15	22	35
Journalier	26	43	51
Total	66	97	111

Cette année encore, le port de Kéridy a connu une belle affluence : 111 macarons ont été vendus contre 97 en 2021 et 66 en 2020.

Il avait été décidé en interne de néanmoins réduire le nombre de contrôles en hors saison faute de moyen humain, on constate une baisse de la vente des macarons annuels.

La hausse des ventes de macarons journaliers et mensuels ne compense financièrement pas la baisse des annuels.

Nous mesurons ainsi toute l'importance des contrôles même sur le hors saison (hors juillet-août).

Pour information, nous avons changé de fournisseur de macarons, réduisant notre facture de moitié (225.60 TTC pour l'ensemble des macarons en 2022).

Autres Informations de l'année 2022

- * 14 changements de bouées réalisés (12 changements en 2020 et 11 en 2021)
- * 72 demandes de bouées en attente :
 - Dont 37 Penmarc'hais en résidence principale
 - Dont 16 Penmarc'hais en résidence secondaire
 - Dont 19 extérieurs
- * 27 demandes en cours de changements de bouées



Budget du Port et tarifs 2023

Nous clôturons l'année avec une hausse de nos recettes, 60 854€50 contre 59 415€ en 2021 et 49 677€ en 2020.

Nous avons joué sur la gestion dynamique des bouées pour relouer des bouées vides attribuées à des locataires annuels. Ainsi, 5 plaisanciers bénéficieront d'une remise de 10% par mois loués soit 20% chacun sur la facture 2023.

Si cette année 2022 nous n'avons pas augmenté nos prix car nos résultats étaient équilibrés, en 2023 le choix a été de revoir nos tarifs en raison de l'inflation qui touche notamment le prix de l'acier (+10 à 15%.)

Lors du conseil portuaire, nous proposons donc une augmentation de 5% des tarifs 2023 afin de palier à cette hausse.

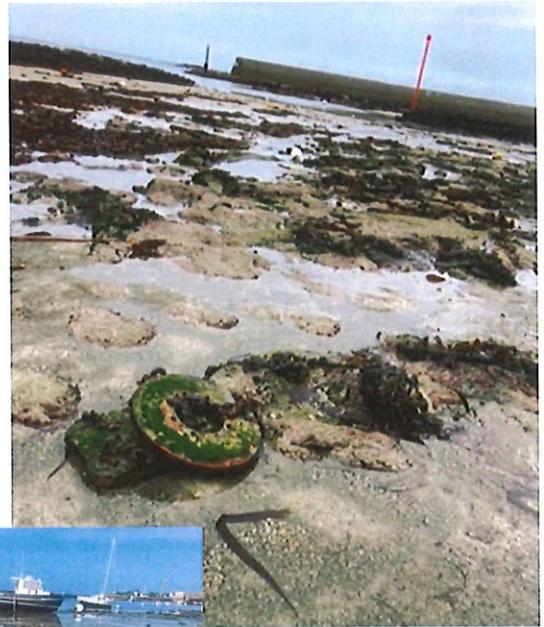
Les membres du conseil ont approuvés cette hausse à l'exception de Christian BOENNEC, Président de MAPK qui juge cette augmentation trop conséquente.

Exemple : Pour un bateau de -5m sur mouillage propriétaire = 55€ en 2023 contre 52€ en 2022.

Pour un bateau de -5m sur bouée communale = 204€ en 2023 contre 194€ en 2022.

Travaux – projets menés en 2022 :

- Le contrôle des chaînes communales effectué par l'Apave et les bouées par la Mairie
- Marché public lancé en janvier 2022 : Entreprise Monfort a obtenu le marché pour l'installation de 16 nouvelles bouées dont 1 professionnelle (32 518,15€ TTC)
- Les travaux d'entretiens des équipements existants ont été réalisés par l'Entreprise Monfort : 10 bouées, 27 manilles, 2 émerillons, 43 chaînes filles, contrôle de la Poire, rétrécissements de 3 lignes de mouillages (12 640,94€ TTC) ; Installation bouée professionnelle (1440,00€ TTC)
- Retrait de 120 corps-morts abandonnés sur les 3 sites par les services techniques
- Nouvelle équipe pour le Conseil portuaire, élue le 12 mars 2022
- Le règlement du port a été voté, approuvé et acté par les membres du Conseil Portuaire le 28 mars 2022
- Remise en état du Treizour (peinture et réparation des fissures) (1200,00€ TTC)
- Nouveau Moteur pour le Treizour (4000,19€ TTC)
- Bâche sur mesure pour le Treizour (865,09 € TTC)
- Contrôle amiante (imposé par les Affaires Maritimes) (400,00€ TTC)
- Vente de vieilles chaînes traversières : (5 630€ TTC)
- Maintien des contrôles en saison
- Toutes les bouées du port ont été remarquées
- Installation d'une vitrine à St Pierre
- Réflexion menée en interne sur un Logo



Présentation du nouveau logo des ports communaux :

- ➔ Nos ports connaissent une fréquentation de plus en plus élevée, nous souhaitons donc affirmer notre identité avec un logo. Celui-ci a été approuvé lors du conseil portuaire.
- ➔ Vous le retrouverez sur les courriers, sur le port, sur le bateau, sur les macarons, ...



Projets 2023 :

- Ajout de 8 bouées dans le port et entretien de nos mouillages
- Déplacement d'une bouée à la Poire pour un bateau de 12m
- Remplacement de barreaux sur 7 échelles de la digue
- 7 anneaux répartis dans le port de Kérity et St Pierre
- Restauration remorque bateau
- Achat d'un nouvel habillement communal
- Maintenir le nettoyage de nos ports en retirant les vieux corps-morts
- Edition d'un nouveau plan du port (ajouré)
- Installation de défenses de quai dans le port de Kérity

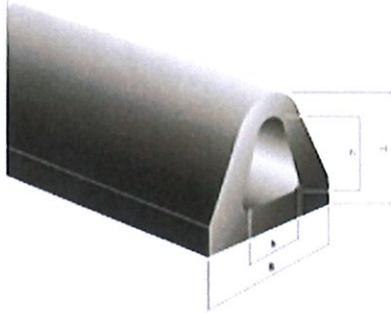
Audrey Moullec vous propose de compléter le registre des réclamations présent en capitainerie sur le port de Kérity afin de faire remonter vos idées / besoins à réaliser ou de transmettre vos idées via un courrier adressé au Bureau du port en Mairie, 110 rue Edmond Michelet, 29760 PENMARC'H.

	DEPENSES		RECETTES	
Imputés au budget du port	Fournitures petit entretien	800,00 €	Recettes	66 000,00 €
	Macarons descente de cales	250,00 €	Excédent 2022	13 205,75 €
	EDF (bureau du port)	1 000,00 €		
	Eau	400,00 €		
	Orange (Box capitainerie + connexion caméra)	450,00 €		
	Monfort (travaux sous-marins)	36 200,00 €		
	Logiciel Alizé	2 300,00 €		
	Contrat assurance bateau	60,00 €		
	Entretien Treizour	300,00 €		
	Saisonnier saisonnier port	5 000,00 €		
	Contrôle des bouées Apave	3 000,00 €		
	Contrat assurance Multirisques	2 500,00 €		
	Remplacement d'échelles + anneaux	4 100,00 €		
	Défenses de quai	14 200,00 €		
	Nouvelle remorque	2 000,00 €		
	Habillement communale	600,00 €		
	Nouveau plan du port	1 000,00 €		
Peinture V3N digue	3 180,00 €			
TOTAL	77 340,00 €	TOTAL	79 205,75 €	
		RESULTAT	1 865,75 €	

Questions et informations diverses :

Il est soulevé les remarques et questions suivantes par les membres du conseil :

- Où se trouveront les défenses de quai exactement ?
- * Elles seront installées sur la cale de mise à l'eau côté Ouest ainsi que sur la digue Ouest jusqu'à la première cale.
- * Elles seront relativement fines afin de faciliter l'embarquement des passagers.
- * Voici à quoi cela va ressembler :



- Le dernier Lampadaire de la digue ne fonctionne pas depuis un sacré moment, quand allez-vous le réparer ?
- * La demande a été transmise dès le lendemain au SDEF afin d'obtenir un devis.

- Le haut du quai Ouest est tranchant (les baguettes en fer sont usées et scient nos amarres) il est plus que temps de les remplacer.
- * Nous en prenons note et allons faire les devis pour les changer au plus vite.

- A St Pierre nos cales sont en très mauvaise état, il faut vraiment faire quelque chose !
- * Dans un premier temps, une reprise des fissures par les services techniques sera faite
- * Pour des restaurations complètes, des devis seront demandés et ensuite discuté en Conseil Municipal

- En été, c'est devenu compliqué d'accéder au port de St Pierre avec toutes les festivités !
- * Nous nous allons demander aux associations de s'organiser afin de donner accès aux plaisanciers ayant un macaron du port de St Pierre.

- Il y a chaque année des plongeurs dans le port de St Pierre, Pouvez-vous faire quelque chose ?
- * Nous allons revoir la signalisation en ce sens et multiplier les contrôles sur place. Le règlement rappelle qu'effectivement il est interdit de nager dans un chenal donc nous allons vérifier plus régulièrement ce phénomène.

- Il manque des poubelles sur le port afin d'éviter le dépôt sauvage de multiples déchets et surtout des bouteilles de verres.
- * Nous en prenons bonne note et allons en rajouter prochainement.

- * Monsieur Franck DELUCE propose son aide pour la mise à jour du plan en prenant des photos aériennes avec son drone. Nous acceptons volontiers sa proposition

- Quel est le coût du Logo ? Qui l'a fait ?
- * Réalisés par Audrey au départ, il été peaufiné par le service communication de la mairie, ainsi aucun frais n'a été engagé pour sa réalisation.

Le service de gestion du port vous informe :

- * L'amarrage sur les bouées communales doit toujours se faire à l'anneau supérieur de la bouée : Cela permet le bon fonctionnement du mouillage (L'émerillon peut tourner normalement). Un amarrage en dessous de la bouée provoque une usure prématurée de la chaîne et de l'axe de la bouée. L'amarrage sous bouée est prévu pour des axes galvas qui ont une durée de vie d'environ 3 ans. Ici nous avons des axes en inox 316L qui ont une durée de vie quasi illimitée (suivant utilisation). De plus, la soudure de l'anneau supérieure, ainsi que l'écrou de l'émerillon sont contrôlés tous les ans. Il n'y a donc aucun risque de rupture de l'axe, si les locataires ne touchent pas à leur ligne de mouillage. Nous vous rappelons également, qu'il est nécessaire d'avoir des amarres courtes (« Raide à la bouée »), sinon les rayons d'évitage sont fossés. **Merci de prendre en compte ces informations.**

En l'absence d'autres questions, la séance est levée.

Fait à PENMARC'H, le 16 décembre 2022.

Pour la Maire et par délégation,
Jean-Marc BREN,
Adjoint au Maire

